



CENTRE INTERNATIONAL NADIA ET LILI BOULANGER

BULLETIN DE SOUTIEN

Je choisis de soutenir les actions du Centre international Nadia et Lili Boulanger
Association reconnue d'utilité publique par décret du 18 août 1972

Particulier
Cf. article 200 du Code général des Impôts

Entreprise
Cf. article 238bis du Code général des Impôts

Je fais un don
 50 € 100 € 200 € Autre :

Dès réception de votre don, nous vous ferons parvenir un reçu fiscal CERFA 11580°03 qui vous permettra de bénéficier de votre réduction d'impôt

J'adhère à l'association Centre international Nadia et Lili Boulanger
et je verse 30€ (cotisation annuelle)

Chèque bancaire à l'ordre de : Centre international Nadia et Lili Boulanger

Virement bancaire :
Centre international Nadia et Lili Boulanger
IBAN : FR76 3056 8199 2900 0347 5040 158
BIC : CMCIFRPP (CIC Banque Transatlantique)

VOS COORDONNEES

Madame Monsieur

Prénom :

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Pays :

Téléphone :

E-mail :

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

25, rue Pierre Dupont - 93170 Bagnolet - France • tel. +33 (0)1 45 35 09 43
alexandra.laederich@cnlb.fr • www.cnlb.fr